

BAR LE DUC, le 27 mai 2008

N° 2008-1277

### **LE PREFET DE LA MEUSE**

**VU** le code de l'environnement, notamment son article L.542-13 dans sa version issue de l'article 18 de la loi n° 2006-739 du 28 juin 2006 de programme relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs,

**VU** le décret n° 99-686 du 3 août 1999 modifié par le décret n° 2007-720 du 7 mai 2007 relatif à la composition et aux modalités de fonctionnement du comité local d'information et de suivi institué auprès des laboratoires souterrains de recherche sur la gestion des déchets radioactifs, et notamment son article 3,

**VU** le décret du 3 août 1999 autorisant l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs à installer et exploiter sur le territoire de la commune de Bure (Meuse) un laboratoire souterrain destiné à étudier les formations géologiques profondes où pourraient être stockés des déchets radioactifs,

**VU** le décret du 23 décembre 2006 prorogeant l'autorisation accordée à l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs d'installer et d'exploiter un laboratoire souterrain sur le territoire de la commune de Bure (Meuse),

**VU** l'arrêté du ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables du 25 juillet 2007 relatif au comité local d'information et de suivi créé auprès du laboratoire souterrain de Bure et fixant la liste des communes y adhérant,

**VU** l'avis des présidents des conseils généraux de la Meuse et de la Haute-Marne, respectivement des 13 et 24 septembre 2007,

**VU** les désignations de l'Assemblée Nationale et du Sénat ainsi que les propositions des collectivités territoriales et des syndicats et organisations professionnelles concernés,

### **ARRETE**

**ARTICLE 1er** - Le Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de recherche souterrain de Bure est composé de la façon suivante :

- Le Préfet de la Meuse ou son représentant
- Le Préfet de la Haute-Marne ou son représentant

- Le Directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Lorraine ou son représentant
- Le Directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Champagne-Ardenne ou son représentant

- Parlementaires désignés par leur assemblée respective :

M. Jean-Louis DUMONT, Député de la Meuse  
M. Bertrand PANCHER, Député de la Meuse  
M. Claude BIWER, Sénateur de la Meuse  
M. Charles GUENE, Sénateur de la Haute-Marne

- Elus des collectivités territoriales consultées à l'occasion de l'enquête publique préalable à l'autorisation d'installation et d'exploitation du laboratoire ou concernées par les travaux de recherche préliminaires à l'autorisation d'un centre de stockage :

1 conseiller régional proposé par le conseil régional de Lorraine :

Mme Nelly JAQUET

1 conseiller régional proposé par le conseil régional de Champagne-Ardenne :

M. Jean-Claude DAMMEREY

5 conseillers généraux proposés par le conseil général de la Meuse :

M. Jean-Louis CANOVA  
M. Roland CORRIER  
M. Christian NAMY  
M. Yves PELTIER  
M. Daniel RUHLAND

5 conseillers généraux proposés par le conseil général de la Haute-Marne :

M. Antoine ALLEMEERSCH  
M. Michel BROCARD  
M. Jean-Marc FEVRE  
M. Bertrand OLLIVIER  
M. Elisabeth ROBERT-DEHAULT

47 représentants des communes suivantes:

ABAINVILLE : M. Daniel LHUILLIER  
BAUDIGNECOURT : M. Maurice LABAT  
BIENCOURT SUR ORGE : Mme Anne-Marie RENARD

BONNET : M. Jean Pierre REMMELE  
LE BOUCHON SUR SAULX : M. Hervé VAN DE WALLE  
BURE : M. Gérard ANTOINE  
CHASSEY BEAUPRE : M. Gilles GAULUET  
COUVERTPUIIS : M. Francis LEGRAND  
DAINVILLE BERTHELEVILLE : M. André COURTOIS  
DAMMARIE SURS SAULX : M. Christian LECHAUDEL  
DELOUZE-ROSIERES : M. Marc LAURENT  
DEMANGE AUX EAUX : M. Jean-Claude ANDRE  
FOUCHERES AUX BOIS : Mme Françoise ROSTAN-  
PAQUET  
GONDRECOURT LE CHATEAU : M. Stéphane MARTIN  
HEVILLIERS : Mme Francine FRALONARDO  
HORVILLE EN ORNOIS : M. Jean-Paul ADNET  
HOUDELAINCOURT : M. Robert FERNBACH  
LIGNY EN BARROIS : M. Jean-François MUEL  
MANDRES EN BARROIS : M. Xavier LEVET  
MENIL SUR SAULX : M. Mickaël MARECHAL  
MONTIERS SUR SAULX : M. Claude MOUTAUX  
MORLEY : M. Jean-Yves GUERN  
NAIX AUX FORGES : Mme Isabelle LORRAIN  
NANTOIS : Mme Marie-Françoise NAVELOT-GAUDNIK  
RIBEAUCOURT : M. Gilles HUARDEL  
SAINT AMAND SUR ORNAIN : M. Nicolas LANGLOIS  
SAINT JOIRE : M. Laurent AUBRY  
TREVERAY : M. Denis STOLF  
VILLERS LE SEC : M. Bernard MASSON  
AINGOULAINCOURT : M. Paul DAVID  
CIRFONTAINES EN ORNOIS : M. René PETITJEAN  
ECHENAY : M. Jacky BOUSSEL  
EFFINCOURT : M. Claude DELERUE  
EPIZON : M. Jean-Michel BERNARD  
GERMAY : Mme Marianne ROBERT  
GERMISAY : M. Michel FOURNIER,  
GILLAUME : M. Jean-François FONTAINE  
LEZEVILLE : M. Pierre SUCK  
MONTREUIL/THONNANCE : M. Arnaud FOUCAULT  
NONCOURT/LE RONGEANT : M. Jérôme MARTIN  
OSNE LE VAL : M. Albert BARDY  
PANSEY : M. Philippe DELBE  
PAROY/SAULX : Mme Maryse URBAIN  
POISSONS : M. Gilles LAVOCAT  
SAILLY : M. Stéphane HENRIOT  
SAUDRON : M. Henri FRANCOIS  
THONNANCE LES MOULINS : M. Lionel FRANÇAIS

- 7 représentants des associations de protection de l'environnement :
  - Société de sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne : M. René MARTIN
  - Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs Haute-Marne (CEDRA 52) : M. Franck THIEBLEMONT
  - Meuse Nature Environnement : M. Raymond ANDRIEN
  - Association des élus meusiens et haut-marnais opposés au projet de Bure (AEMHM 55) : M. Jean-Marc FLEURY
  - Association des élus meusiens et haut-marnais opposés au projet de Bure (AEMHM 52) : M. Jean-Luc BOUZON
  - Collectif meusien contre l'enfouissement des déchets radioactifs (CDR 55) : Mme Corinne FRANCOIS
  - Fédération départementale des chasseurs de la Meuse : M. Hervé VUILLAUME
  
- 3 représentants des syndicats d'exploitants agricoles représentatifs :
  - Fédération des syndicats d'exploitants agricoles : M. Jean-François VARNIER
  - Jeunes agriculteurs: M. Alban VARNIER
  - Confédération paysanne :M. Michel LAURENT
  
- 3 représentants des organisations professionnelles :
  - Mouvement des entreprises de France (MEDEF) : M. Jean-Luc DEBOURDEAU
  - Union professionnelle artisanale (UPA) : M. Jean-Paul LHERITIER
  - Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) : Mme Florence BOARETTO
  
- 5 représentants des organisations syndicales de salariés représentatives :
  - Confédération générale du travail : Mme Corinne MILESI
  - Confédération française démocratique du travail : M. Didier BERTRAND
  - Force ouvrière : M. Charles VARIN
  - Confédération française des travailleurs chrétiens : M. Jean-Marie MALINGREAU
  - Confédération française de l'encadrement : M. Jean COUDRY
  
- 2 représentants des professions médicales :
  - M. Francis LORCIN
  - M. André BALLEREAU
  
- 4 personnalités qualifiées :
  - Mme Michèle RIVASI, présidente du CRIIREM
  - M. Christian BATAILLE, député du Nord

M. Marc DESCHAMPS, géologue, maître de conférence honoraire de  
l'Université Henri Poincaré de Nancy  
M. Jean-Claude LIEHN, chef de service de médecine nucléaire de  
l'Institut Jean Godinot de Reims

**ARTICLE 2** - Le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de  
l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes  
administratifs de la Préfecture.

**LE PREFET**

**Evence RICHARD**